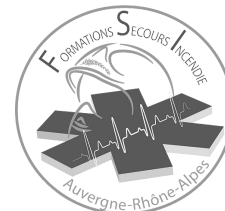


20
22



SECOURS


FORMATION MAC SST

MAINTIEN ET ACTUALISATION
DES COMPÉTENCES DE
SAUVETEUR SECOURISTE DU
TRAVAIL



CONTACT

Christophe POUSSET
FSI Auvergne-Rhône-Alpes

 06 50 40 76 15

 contact@fsiaura.com

 fsiaura.com

INFORMATIONS

DURÉE :
7 heures

LIEU :
intra/inter, RAM/MAM
ou tout lieu adapté

EFFECTIF :
4 à 10 participants

PUBLIC :
Tout public à partir de 16
ans (autorisation parentale)

PRÉ-REQUIS :
Détenir le SST initial

TARIF :
Sur devis gratuit

AU PROGRAMME

- Revoir le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives
- Réactiver son potentiel d'action
- Agir en collaboration avec les autres acteurs
- Revoir le processus d'apparition des risques professionnels
- Réviser les différents risques de son secteur professionnel
- Partager ses repérages de situations de travail à risques.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives
- Identifier et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence
- Les différents messages d'alerte aux populations
- Déceler une urgence vitale
- L'alerte en entreprise et en dehors
- La transmission de l'alerte
- Révision du carrefour des techniques
- Revoir la conduite de secours à tenir en fonction de la situation



OBJECTIFS

- Mettre à jour ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de sa structure.
- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention.
- Poursuivre l'évaluation des risques professionnels.
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir la victime de manière appropriée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes
- Simulations

ÉVALUATION ET VALIDATION

Un certificat de compétences de secouriste (SST) est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable. Le certificat est valable 24 mois maximum. Le recyclage est recommandé chaque année.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Nous nous engageons à répondre en 48h à toute demande d'information relative à toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 15 jours suivant votre demande.



VOTRE FORMATEUR

CHRISTOPHE POUSSET

- Formateur en prévention et secours civiques
- Formateur secours en équipe
- Formateur SST
- Ambulancier diplômé d'État
- Sapeur-pompier volontaire
- Spécialisé petite enfance

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations proposées par FSI Auvergne Rhône-Alpes sont a priori accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités en fonctions des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaire l'Agefiph, vers lequel nous pourrions vous orienter.

ENGAGEMENT QUALITÉ



Habilitation INRS
1484006/2020/SST-
01/0/06



Datadock
0030142

